

Fiche technique

HERBASAN®

Herbicide de contact pour la lutte contre des dicotylédones annuelles dans diverses cultures maraîchères ainsi que dans le maïs

Matière active: 45% pyridate
Formulation: poudre mouillable (WP)

EMPLOI:OIGNON, POIREAU, ÉCHALOTE:

Dosage: **2 kg/ha**
 Délai d'attente: 4 semaines

Application : Post-levée à partir de BBCH 13.

Remarques sur les oignons: Sur les parcelles avec une forte présence de mauvaises herbes, des applications à des stades de développement plus précoces de la culture sont toutefois nécessaires. Dosage de **HERBASAN** en fonction du stade de la culture des oignons:

- stade crochet: 150- max. 200 g/ha
- pas d'application recommandée au stade du flagelle
- 1-feuille développé: 250 g/ha
- 2-feuilles: 500 g/ha
- 3-feuilles: 750 g/ha

HERBASAN agit contre un grand nombre de mauvaises herbes (voir spectre d'efficacité). Pour obtenir un spectre d'efficacité encore plus large, nous recommandons de faire des mélanges avec d'autres herbicides. Herbasan peut être mélangé avec **Alopex**, Bandur, ou Starane Max. Il convient également de respecter les consignes d'utilisation des partenaires de mélange en cuve. Herbasan ne doit toutefois pas être mélangé avec des produits anti-graminées (**Ruga/Focus Ultra**, **Select**, etc.). Nous ne recommandons pas non plus l'ajout d'agents mouillants. Veiller à ce que la couche de cire soit bien formée.

Séquence de pulvérisation possible avec Bandur et **Alopex** pour avoir un large spectre d'efficacité:

- **Pré-levée:** Hysan Aqua (1,5 L/ha)
- **1^{er} split** (stade crochet): Herbasan 150 g/ha + Bandur 0,1 L/ha
- **2^{ème} split** (env. 1 feuille): Herbasan 250 g/ha + Alopex 83 g/ha + Bandur 0,2 L/ha
- **3^{ème} split** (env. 2 feuilles): Herbasan 500 g/ha + Alopex 83 g/ha + Bandur 0,2 L/ha
- **4^{ème} split** (env. 3 feuilles): Herbasan 500-750 g/ha + Bandur 0,3 L/ha
- Éventuellement **5^{ème} split** avec Boxer.

Remarque sur les poireaux: Application à partir du stade 3-4 feuilles (environ 2 semaines après la plantation) avec une dose de 750-1000 g/ha par split, éventuellement en mélange avec Bandur pour optimiser le spectre d'efficacité. Application importante sur les cultures avec une couche cireuse bien développée.

COLRAVE, CHOUX POMMÉS:

Dosage: **2 kg/ha**
 Délai d'attente: 4 semaines

Application en post-levée de la culture, dès que les cultures sont bien enracinées (3-4 semaines après la plantation). Les choux doivent présenter une couche cireuse bien développée (2-3 jours de temps chaud et ensoleillé avant la pulvérisation) afin de garantir la tolérance.

MAÏS:

Dosage: **1,5-2 kg/ha**

Application à partir du stade BBCH 12 (2-feuilles) jusqu'au stade BBCH 18 (8-feuilles) au plus tard. Peut être mélangé avec des produits du groupe des tricétones (par ex. Barst, Callisto) ainsi qu'avec des herbicides racinaires (Loper, Hysan Aqua). Veiller à ce que la couche de cire soit bien formée.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

CONSEILS D'UTILISATION:

HERBASAN est bien toléré par les cultures dans des conditions normales. Pour optimiser l'efficacité et la tolérance, différents aspects doivent être respectés lors de l'application:

Pour une efficacité optimale de **HERBASAN**, les mauvaises herbes sensibles doivent être aux stades cotylédons à une vraie feuille au max. De plus, le produit est plus efficace dans des conditions favorables à la croissance. Lors de l'application de **HERBASAN**, il faut en outre veiller à mouiller suffisamment les mauvaises herbes (volume d'eau: 200-400 L/ha).

Ne traiter que les cultures sèches. Les cultures mouillées ou humides par la rosée ne devraient pas être traitées avec **HERBASAN**. Après une pluie ou une irrigation, **HERBASAN** ne devrait être appliqué qu'après 1 à 2 jours ensoleillés, afin d'avoir suffisamment de temps pour former une couche de cire.

Ne pas appliquer pendant la chaleur de midi lorsque la température est supérieure à 25 °C. Lors de journées chaudes, traiter le soir. Ne pas traiter les cultures stressées. Ne pas traiter les cultures souffrant de sécheresse ou de froid, les cultures endommagées par des orages ou la grêle, les cultures affaiblies par des maladies fongiques ou des insectes nuisibles. Ne pas traiter non plus les cultures mal nourries.

Ne pas traiter après des gelées nocturnes ou si des gelées nocturnes sont attendues.

SPECTRE D'EFFICACITÉ:**Bonne à très bonne efficacité:**

Amarantes	Gaillet
Fumeterre	Morelle noire
Chénopodes	Lamier
Laiteron maraîcher	Mouron des oiseaux (jusqu'à 2 feuilles)
Seneçon	Bidents

Efficacité partielle:

Mercuriale annuelle	Galinsoge
Capselle	Pourpier
Arroche	

Efficacité insuffisante:

Tabouret des champs	Espèces de renouée
Pensée des champs	Petite Ciguë
Espèces de véroniques	Camomille matr.
Coquelicot	Adventices vivaces
Liseron	Graminées

CONDITIONS:

Utiliser exclusivement avec une cuve avec appareil de brassage en marche.

Protection pour l'utilisateur: Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + une visière + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Travaux successifs: porter une tenue de protection (au minimum une chemise à manches longues + des pantalons).

Ne pas toucher les sachets hydrosolubles avec des gants de protection mouillés.

Pour protéger les tierces personnes, respecter une zone tampon non traitée de 3 m le long des zones résidentielles et des installations publiques. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions de l'OFAG.

Protection de l'environnement: SPe 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 3 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions de l'OFAG.

PROCHAINE SEMANCE:

Après l'utilisation de **HERBASAN**, toutes les cultures de l'assolement (même si elles ont été interrompues prématurément) peuvent être reprises.

MISCIBILITÉ:

Oignons: les mélanges d'**HERBASAN** avec des herbicides tels qu'**Alopex**, Bandur, Starane Max sont possibles pour renforcer l'efficacité ou pour combler d'éventuelles lacunes d'efficacité. Il convient également de respecter les consignes d'utilisation des partenaires de mélange en cuve. Les mélanges avec **Ruga** et d'autres produits anti-graminées ne sont pas recommandés.

Poireaux: **HERBASAN** peut être mélangé avec Bandur.

Maïs: des mélanges avec **Barst**, **Loper**, **Hysan Aqua** sont possibles.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

En général: les mélanges avec des additifs à base d'huile, des agents mouillants, des graminicides ou des engrais liquides ne sont pas recommandés.

Les données figurant dans les fiches techniques sont fournies à titre indicatif. Les instructions d'utilisation figurant sur nos emballages font foi.

® Marque enregistrée d'Omya (Schweiz) AG

MODE D'ACTION:

HERBASAN est un herbicide de contact dont la substance active est le **pyridate**. Cette substance active intervient dans la photosynthèse des mauvaises herbes en inhibant le transport d'électrons au niveau du photosystème II. L'interruption de la photosynthèse entraîne des chloroses (les mauvaises herbes cessent de pousser et meurent en commençant par le bord de la feuille). Le processus de dépérissement dépend de la température et de l'humidité de l'air, un temps chaud et favorable à la croissance accélère l'effet. L'effet est indépendant de la teneur en humus du sol.

EMBALLAGE: **Bouteilles de 1 kg**
 Cartons de 4 x 1 kg

DANGER – RISQUE – SÉCURITÉ:

Indications de danger:

GHS07 Attention dangereux
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch